



HAL
open science

DOP

Raphaëlle Branche

► **To cite this version:**

Raphaëlle Branche. DOP. Dictionnaire de la guerre d'Algérie, sous la direction de Tramor Quemeneur, Ounissa Siari Tengour, Sylvie Thénault, 2023. hal-04282975

HAL Id: hal-04282975

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-04282975v1>

Submitted on 13 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOP

Si, dans l'imaginaire français, l'acronyme évoque une marque de shampoing qui s'est répandue depuis la fin des années 1930, DOP désigne, dans le contexte de la guerre, des unités militaires spécialisées dans la pratique de la torture. Sous le nom anodin de Détachements Opérationnels de Protection se cachent des éléments des services spéciaux français, dépendant d'un non moins camouflé Centre de Coordination Interarmées (CCI). Leur existence manifeste l'institutionnalisation de la torture au sein de l'armée. Commandés par le lieutenant-colonel Clément Ruat pendant la majeure partie de la guerre, ils se développent à partir de 1957 dans la foulée du changement radical de doctrine que l'armée connaît alors en s'engageant dans une guerre qu'elle souhaite contre-révolutionnaire. La torture en est un des piliers : il s'agit de terroriser la population afin de contrer la terreur par laquelle le FLN est censé obtenir l'adhésion populaire à la cause indépendantiste dont il est le héraut.

Situés dans des locaux à l'écart des autres unités militaires, constitués d'hommes recrutés spécifiquement et ne se mêlant pas aux autres, dotés d'un uniforme spécial et d'autorisation de circulation étendue, les DOP travaillent à maintenir leur sinistre image auprès de leurs ennemis et, bien plus, de l'ensemble des civils algériens. Au maximum de leur développement, ils comptent 4000 hommes - ce qui est extrêmement peu comparé aux effectifs de l'armée française en Algérie mais impressionnant mesuré à leur réputation. En interne, les DOP justifient leur existence très libre – jusqu'à constituer une armée dans l'armée – au nom de leur efficacité. Ils agissent toujours hors de la légalité et se concentrent sur les prisonniers jugés les plus récalcitrants ou les plus intéressants – ainsi les maquisards de l'ALN désireux de se rallier après leur capture.

Dénoncés jusqu'en métropole pour leur usage immodéré de la violence et en particulier de la torture, les DOP doivent changer de nom en 1960. A cette date, le pouvoir politique s'attache à reprendre en main l'armée et la pratique de la torture doit disparaître à ce titre. Censés être supprimés, les DOP deviennent en réalité des UOR, unités opérationnelles de recherche. Seule l'appellation change.

Raphaëlle Branche

Bibliographie

Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée*, Paris, Gallimard, 2001.